

Audiences sur le projet d'inversion de la canalisation 9B et d'accroissement de la capacité de la canalisation 9

Discours de Simon Prévost devant la Commission sur l'Agriculture, l'Énergie et les Ressources naturelles

27 novembre 2013

PRÉAMBULE

Madame la présidente, bonjour. Mon nom est Simon Prévost. Je suis président de Manufacturiers et exportateurs du Québec. Notre association a pour mission d'améliorer l'environnement d'affaires en faveur de la compétitivité des entreprises manufacturières et exportatrices sur les marchés locaux et internationaux. Les enjeux associés à l'énergie sont au premier rang de nos priorités.

Madame la présidente, pour commencer, j'aimerais souligner l'immense complexité du marché de l'énergie et mentionner que si l'énergie est souvent décrite comme un atout au Québec, notre économie n'est pas moins soumise à cette grande nécessité qu'est celle d'assurer la sécurité de nos approvisionnements et de construire cette sécurité dans une vision de long terme et de très long terme. Cela se fait en combinant, et non pas en choisissant, les aspects industriels et économiques, sociaux et

environnementaux, le tout, soit dit en passant, étant attaché à une réalité géopolitique et mondiale complexes. Il faut donc traiter le projet qui nous intéresse aujourd'hui en allant au-delà des questions environnementales. Je le mentionne puisqu'en réalité c'est la principale question qui clôture le document de consultation qui nous a été remis.

La question environnementale, malgré son importance, n'est pas supérieure à la question économique. Notre prospérité économique a un impact direct sur notre capacité à construire notre prospérité sociale. On ne sera pas plus vert que vert en négligeant l'importance d'un meilleur approvisionnement pétrolier. **En ce sens, Madame la présidente, je tiens à dire, devant la Commission, qu'après tout ce qui a été déclaré par les défenseurs du projet d'inversement de la ligne 9B, après toutes les démonstrations de Enbridge sur leur engagement à minimiser les risques, après toute la réflexion qui a déjà été faite dans le cadre des consultations sur les enjeux énergétiques du Québec, MEQ considère que la responsabilité du gouvernement, aujourd'hui, est d'exercer son leadership en soutenant le projet de manière déclarée et non pas de prolonger l'incertitude des milieux économiques. Les travailleurs de cette industrie veulent aussi de la certitude.**

Il s'agit d'inverser le flux d'un oléoduc et devant le fond et la forme des contestations autour de ce projet, nous sommes forcément inquiets devant le ton, utilisé au Québec, avec lequel on dit souvent trop NON aux projets de développement économique. Ces consultations sont pour nous une excellente opportunité de dire que, si le gouvernement veut être cohérent avec les objectifs de la nouvelle politique économique et en particulier avec

la politique industrielle, il doit reconnaître le projet d'inversement de la ligne 9B, comme une nécessité à la relance du secteur manufacturier. Le projet d'Enbridge est un maillon de cette réussite. Il participe à l'augmentation de notre POTENTIEL économique et étant donné le temps qui m'est accordé, je ne développerai pas davantage sur le contexte économique et démographique qui nous oblige à augmenter ce potentiel. Peut-être que la mise à jour économique du gouvernement qui sera déposée demain en sera une éloquente démonstration.

Je vais donc réitérer les différents éléments que MEQ a énoncé devant l'Office national de l'énergie et permettez-moi, Madame la présidente, de vous remercier d'accueillir notre association dans le cadre des présentes consultations.

IMPACT ÉCONOMIQUE

Tout d'abord en ce qui concerne l'impact économique.

Au-delà des chiffres, en termes de PIB, d'emploi ou encore en termes de retombées fiscales, j'aimerais insister sur l'intérêt économique de ce projet, sur un plan plus qualitatif en soulignant l'importance hautement stratégique du secteur énergétique. L'énergie a un caractère absolument fondamental dans la vie des individus comme dans le fonctionnement des entreprises et plus concrètement, nous avons devant nous, à portée de la main, l'opportunité d'un approvisionnement facilité et

plus compétitif en pétrole, un intrant qui est et qui restera important pour toutes les industries manufacturières et pour l'ensemble de la société. La sécurité des approvisionnements en pétrole est une question qui dépasse les intérêts commerciaux. Les interférences de nature géopolitique et mondiale suggèrent fortement de se prémunir des instabilités mondiales du secteur de l'énergie et le fait que le Canada peut valoriser dans toutes ses provinces ces ressources pétrolières est une opportunité qu'il serait stupide de laisser passer. L'inversement de la ligne 9B contribuera au renforcement global de son économie, grâce à une meilleure intégration des économies provinciales, une valorisation multiple des ressources et un approvisionnement plus sécuritaire qui de facto améliore les conditions d'affaires et d'investissement.

LA MANNE PÉTROLIÈRE

Il faut aussi considérer le projet en reconnaissant le Canada comme une nouvelle puissance pétrolière. Au Canada, les réserves de pétrole prouvées ont considérablement augmenté au cours des 20 dernières années. Si à la fin de l'année 1992, ces réserves étaient évaluées à 40 millions de barils, elles sont passées à la fin de l'année 2012 à 174 millions de barils, ce qui correspond à une augmentation de 335 %. La part canadienne dans les réserves mondiales prouvées est estimée à 10,4 %, juste derrière celle du Venezuela (17,8 %) et de l'Arabie Saoudite (15,9 %), ces pays occupant les deux premières places. Je souhaite simplement par cette statistique rappeler la manne pétrolière dont bénéficie le Canada et

des possibilités pour le Québec de participer à la valorisation de ce potentiel.

MANUFACTURIER – RAFFINERIE – PÉTROCHIMIE

Indépendamment de l'opportunité que constitue la manne pétrolière du Canada, il y a aussi la nécessité de l'industrie de sécuriser ses approvisionnements en pétrole, particulièrement pour le transport de marchandises. La concurrence des pays émergents et l'appréciation de la devise canadienne ont nettement fragilisé les entreprises manufacturières. Ces entreprises qui sont à la recherche de gains de productivité sont devenues particulièrement attentives sur l'évolution du coût des intrants, notamment les coûts en pétrole. Le pétrole nous coûtera moins cher. Les effets sur la compétitivité de notre économie et sur la balance commerciale sont évidents et je ne m'étendrais pas davantage. Je suis convaincu que les membres de la commission en sont déjà informés.

L'IMPORTANCE DU RAFFINAGE

De manière plus particulière, au sujet des industries du raffinage et de la pétrochimie.

Nous considérons que le renforcement des capacités de raffinage constitue une réelle nécessité pour l'économie du Québec. La diversification des sources d'approvisionnement et la réduction de leur coût contribuent à leur sécurisation et donc à la stabilité de l'environnement d'affaires des

raffineries québécoises. Cela est également favorable à la prévisibilité des plans d'investissement, ce qui est d'autant plus souhaitable que les capacités de raffinage ont été réduites avec la fermeture de quatre installations dans les années 1980 et d'une cinquième en 2010. Le Québec occupe aujourd'hui une proportion de 12 % des capacités canadiennes de raffinage, alors qu'il se situait à une proportion de 26 % en 1981. Il est impératif que les deux raffineries en activité au Québec renforcent leur compétitivité, pour la performance de l'industrie même du raffinage, mais également pour toutes les activités pétrochimiques et manufacturières.

L'industrie québécoise du raffinage a enregistré en 2012 des exportations pour une valeur de 2,9 milliards de dollars, en hausse très nette par rapport à un montant de 596 millions de dollars observé en 2003. Malgré les difficultés des deux dernières décennies, l'industrie du raffinage a montré une certaine résilience qu'il convient d'encourager et non pas de décourager.

PÉTROCHIMIE

En ce qui concerne l'industrie pétrochimique, sa contribution aux exportations québécoises s'établit à 146 millions de dollars (année 2012), un volume d'exportations moindre par rapport au pic de 324 millions de dollars atteint en 2007. Ce secteur doit retrouver une marge de compétitivité avec des intrants à moindres coûts, et éventuellement, de trouver les possibilités d'une diversification de produits et de création de

valeur ajoutée. Le projet Enbridge est une des réponses au problème de ce secteur.

BALANCE COMMERCIALE

Pour MEQ, plus d'indépendance énergétique c'est aussi une question d'équilibre macroéconomique. Les importations de pétrole contribuent à une lourde part de notre déficit commercial au Québec et qu'il est essentiel de réduire. Selon les données fournies par l'Institut de la statistique du Québec, le pétrole brut classique constitue le premier poste d'importation au Québec avec pour l'année 2012, un montant de 13,7 milliards de dollars. La province de Québec importe 46 % du total canadien en pétrole brut classique et le recours au pétrole de l'Ouest canadien peut contribuer à des économies substantielles pour le Québec et au rétablissement indispensable, pour son équilibre macroéconomique, de son statut d'exportateur net. Le projet d'Enbridge est une des réponses aux problèmes du déficit commercial du Québec.

ENVIRONNEMENT

Madame la présidente, les différents avantages économiques de l'inversion de la ligne 9 et la diversification des sources d'approvisionnement ne nuiront pas à la capacité du Québec de poursuivre ses ambitions en matière environnementale. Il s'agit avant tout de permettre une diversification des sources d'approvisionnement avec l'accès à un pétrole

léger de l'Ouest. La bourse du carbone introduite récemment au Québec a mis en place des mécanismes permettant l'évolution progressive de l'économie vers une économie plus verte. Bien que le plein impact de ce mécanisme de marché ne se fera sentir que sur un moyen ou long terme, il encourage déjà les entreprises à concevoir leur plan d'investissement dans la perspective d'une réduction des émissions de GES. N'est-ce pas l'objectif final ? L'inversion de la ligne 9 va-t-il à l'encontre de cet objectif ? Non. Il permet de diversifier nos sources d'approvisionnement. Il ne vise pas une augmentation de nos émissions de GES.

Par ailleurs, une série de statistiques sur les dépenses des entreprises en matière environnementale révèlent des efforts notables et croissants pour contrer les effets néfastes de l'exploitation pétrolière. Les données de Statistique Canada montrent que, entre 2008 et 2010, les dépenses en immobilisations au chapitre de la protection de l'environnement sont passées pour les industries de l'extraction de pétrole et de gaz et des produits du pétrole et du charbon d'un total de 1,8 milliard de dollars à 2,3 milliards de dollars (une part passant de 48,7 % à 56,9 % dans le total de toutes les industries). Pour ces mêmes industries et la même période, les dépenses d'exploitation au chapitre de la protection de l'environnement sont passées de 1,5 milliard de dollars à 2,2 milliards de dollars (une part passant de 30 % à 42 % dans le total des industries). Les données révèlent, également, que l'Alberta compte pour près de 40 % du total des dépenses canadiennes à ce chapitre. **Si ces statistiques restent insuffisantes pour valider les résultats de ces dépenses, on retiendra néanmoins que la recherche de technologies et de méthodes**

permettant de contrer les effets sur l'environnement de l'exploitation pétrolière est active et il convient de le considérer lorsqu'on reconnaît aussi que le développement durable est un processus.

Si l'exploitation des ressources naturelles ne peuvent être faite avec zéro-risque sur le plan environnemental, les avancées qui sont faites sur le plan des technologies vertes sont réelles et que la production de pétrole et l'exploitation des ressources naturelles en général se font aujourd'hui avec une attention pour le respect de l'environnement qui doit être reconnue pour pouvoir être toujours plus et mieux partagée. C'est aussi pour cela que le projet Enbridge doit être vu comme un maillon du développement durable dont le Québec a besoin et MEQ demande au gouvernement par son approbation de participer à ce développement. C'était ma conclusion Madame la présidente.